



Déclaration d'intérêts des membres des groupes de travail signataires d'une publication

Toute personne signataire d'une publication de La Fabrique Ecologique doit remplir une déclaration d'intérêts pour ses activités en lien avec le sujet traité.

S'agissant des organismes et employeurs cités, il est possible, lorsque leurs règles internes imposent que leur nom ne soit pas cité dans une instance associative, de ne faire apparaître que leur secteur d'activité (ex : entreprise du secteur automobile, administration publique chargée de l'énergie, avocat ayant des clients dans l'industrie éolienne, ...).

Ces déclarations d'intérêts ne sont pas publiées sur le site, mais sont disponibles auprès de La Fabrique Ecologique et adressées à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Anahita Grisoni au 06 29 77 55 01.

Je, soussigné(e) PINGAUD Denis
membre du groupe de travail Convention citoyenne pour le climat
déclare :

- Exercer la profession de Président du cabinet Balises depuis 2011
Au cours des trois dernières années, j'ai occupé le(s) poste(s) de.....
- Parallèlement à cet emploi, j'exerce les activités connexes suivantes (conseil, conférences rémunérées, en lien avec sujet traité) :.....
- J'occupe les responsabilités politiques, syndicales ou associatives suivantes (en lien avec le sujet traité) :
- J'ai par ailleurs des intérêts financiers par rapport au sujet traité :

Date et signature : 24/11/20